

Des propositions pour une intégration à la Métropole

Martine Vassal, nouvelle présidente (LR) de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a clairement affiché sa volonté d'intégrer le pays d'Arles à sa collectivité, qui fusionnera avec le département des Bouches-du-Rhône, comme annoncé par le Président Macron. 19 maires du territoire, sur 29, ainsi que le député Bernard Reynès (LR), la sénatrice Anne-Marie Bertrand (LR), et deux conseillers départementaux, sont prêts à la suivre, "pour une nouvelle ambition du pays d'Arles", tandis que d'autres élus restent favorables à la création d'un pays d'Arles autonome face à la Métropole.

Et ils arriveront au rendez-vous fixé aujourd'hui avec les maires du territoire par Martine Vassal, avec des propositions concrètes, à l'initiative du député Bernard Reynès. "*Nous ne souhaitons pas intégrer la Métropole sous sa forme actuelle*", indique le texte cosigné par les 19 maires. Par contre, il est indispensable pour ces élus "*d'ouvrir le dialogue avec Martine Vassal, présidente de la Métropole et du Département des Bouches-du-Rhône et être force de propositions dans la perspective de créer une nouvelle organisation territoriale qui fusionnerait Métropole et département.*"

Ces élus proposeront des pistes autour de deux thèmes, les compétences, et les finances. Ainsi, si les compétences stratégiques comme le développement économique et

les transports resteraient à la Métropole, les communes récupéreront le PLU, la voirie communale, l'eau et l'assainissement... La création de syndicats mixtes pour mutualiser les moyens pour des communes trop petites, sur des compétences comme l'eau ou les déchets, doit être envisagée. Dans le domaine économique, et dans l'idée de conserver la CCI du pays d'Arles, l'idée d'une circonscription consulaire réunissant pays d'Arles et pays salonnais est avancée.

Sur la question des finances, la fusion doit garantir le maintien, à minima, des ressources financières de ces deux structures. Les élus signataires du texte prônent aussi un pacte de stabilité fiscale, ainsi, notamment, que le maintien de la solidarité financière du territoire en conservant l'aide aux communes du Département. Quant à la représentativité du pays d'Arles au sein de la Métropole, un système bicaméral pourrait être mis en place, avec un Conseil des maires pour compléter l'assemblée délibérante. "*La décentralisation des services administratifs de la Métropole est une nécessité absolue ainsi que celle des structures de relais pour éviter des déplacements inutiles et de façon plus générale, créer une relation de proximité avec les habitants du territoire*", conclut Bernard Reynès, qui soumettra tout cela, avec ses collègues, ce soir à Martine Vassal.